INITIATIVE « UN BASSIN, UNE VISION : DÉMARCHE COLLECTIVE VERS LES DROITS, LES MOYENS DE SUBSISTANCE ET L'IMPACT À L'HORIZON 2030 »

9-12 mars 2026, Hôtel Fleuve Congo, Kinshasa, République démocratique du Congo

APPEL À L'ACTION DE KINSHASA.

Déployer Les Appuis Techniques et Financiers Pour Les Peuples Autochtones et Les Communautés Locales (PACL) Dans Le Bassin du Congo: Le Chemin du Bassin du Congo vers les Droits, les Moyens de Subsistance et Les Impacts pour 2030

Introduction

Le Bassin du Congo abrite l'un des plus grands écosystèmes forestiers tropicaux au monde et joue un rôle crucial dans la régulation climatique mondiale et la conservation de la biodiversité. Les peuples autochtones et les communautés locales ont historiquement servi de principaux protecteurs de ces territoires, contribuant de manière décisive à la préservation des forêts, à l'utilisation durable des terres et à la sauvegarde des systèmes de connaissances traditionnels. Pour ces communautés, le bassin est plus qu'un simple écosystème ; c'est leur demeure ancestrale et un espace vital.

Au cours des quatre dernières années, le partenariat REPALEAC-RRI-CLARIFI a eu un impact mesurable significatif dans toute la région. Les bénéficiaires ont réussi à faire progresser la sécurité de la tenure foncière sur environ 1,4 million d'hectares et à renforcer la gouvernance — y compris le suivi de la conservation fondée sur les droits, la formation communautaire et le soutien aux moyens de subsistance — sur 17,36 millions d'hectares au Gabon, en République démocratique du Congo et en République du Congo.

S'appuyant sur ces jalons, le partenariat s'est engagé à faire avancer la Vision 2030 de REPALEAC et ses objectifs régionaux de plaidoyer. D'ici 2030, le REPALEAC cherche à voir les peuples autochtones et les communautés locales du bassin du Congo autonomisés, reconnus et soutenus de manière significative par la coordination "partenariats et financements" qui sécurisent les droits et engendrent un impact climatique et biodiversité. La vision 2030 du REPALEAC a pour ambition collective d'assurer les droits de tenure pour 6 millions d'hectares supplémentaires et attend un soutien à la gouvernance à toutes les communautés du Bassin du Congo.

Pour relever ces défis, le Partenariat REPALEAC-RRI-CLARIFI a lancé l'initiative **«One Basin One Vision »** au travers d'une réunion stratégique visant à unifier les efforts pour la conservation, les droits territoriaux, les moyens de subsistance et le financement direct dans le Bassin du Congo tenue à Kinshasa, du 9 au 12 mars 2026, constituant une plateforme essentielle pour que les partenaires se rassemblent, explorent les résultats déjà atteints sur le terrain et identifient des opportunités d'action conjointe. "One Basin One Vision" favorise un cadre coordonné, mutualisé, transparent et multipartite des interventions des acteurs impliqués pour plus d'impact transformationnel sur le terrain.

Tenant compte de l'ambition PACL de l'Appel de Belém pour les Forêts du Bassin du Congo, "One Basin One Vision" vise à mobiliser 1 milliard de dollars américains correspondant à un pourcentage des financements nationaux, régionaux et internationaux climatiques et de biodiversité pour renforcer la sécurité foncière et les moyens de subsistance, mettre en œuvre la gestion durable des forêts, et la conservation de la biodiversité.

"One Basin - One Vision" s'appuie sur les progrès de l'Engagement de Glasgow de 2021 pour les PACL au niveau international et pour le Bassin du Congo; mais aussi et surtout sur les engagements relatifs à la Biodiversité dont ceux de la CoP30 de Belém, à savoir :

- L'Appel de Belém pour les Forêts du Bassin du Congo du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC): "Ainsi, la mobilisation de plus de 2,5 milliards de dollars par douze donateurs appuiera, jusqu'en 2030, les efforts de préservation et de gestion durable des forêts du Bassin du Congo, en plus des ressources nationales et des engagements concrets qui seront mis en œuvre par les pays d'Afrique centrale. Ces contributions témoignent de la confiance renouvelée des partenaires et de la pertinence stratégique de notre action collective. 20% de cette mobilisation est sollicitée pour les PACL du Bassin du Congo".
- La COP30 s'est terminée avec plus de 6,7 milliards de dollars pour le Tropical Forests Forever Facility (TFFF) en contributions suite à l'adoption de la Déclaration de lancement du TFFF par 66 pays – à la fois les pays des forêts tropicales et les investisseurs potentiels. 20% des fonds sont réservés aux PACLs au niveau international et donc des PACL du Bassin du Congo.

- Les philanthropes et les nations donatrices s'engagent à verser 1,8 milliard de dollars pour soutenir la conservation des territoires, collectivement environ 160 millions d'hectares de terres appartenant aux peuples autochtones et aux communautés locales dans les pays forestiers tropicaux. Ceci se situe dans le cadre du nouvel engagement intergouvernemental sur la tenure foncière par les dirigeants mondiaux et le renouvellement du Forest and Land Tenure Pledge de Glasgow plaçant les droits fonciers, le financement et l'impact pour les peuples

autochtones, les PACL au centre de l'agenda climatique. Ce nouveau Pledge est un résultat majeur de la campagne internationale « The Pledge We Want ». Un pourcentage de cette allocation profiterait aux PACL du Bassin du Congo.

- Le Mécanisme de Financement Mondial pour la Biodiversité (Global Biodiversity Finance Framework) dont 20% sont dirigés vers les PACL au niveau mondial, y compris le Bassin du Congo.
- Le Forest, People, Climate avec une ambition de 2 milliards de dollars pour l'ensemble des stratégies au niveau dont les PACL du Bassin du Congo.

L'Initiative "One Basin, One Vision" ici lancée ambitionne en référence de toutes les sources de financement citées ci-haut, une mobilisation financière de 2 milliards des dollars d'ici 2030 pour renforcer la sécurité foncière, mettre en oeuvre la gestion durable des forêts communautaires, les aires de conservation communautaire, les tourbières, et favoriser le développement durable des PACL à travers l'Afrique Centrale.

Ces financements reflètent une reconnaissance croissante du rôle des forêts tropicales et spécifiquement des forêts du Bassin du Congo dans la lutte mondiale contre le changement climatique et de l'importance des PACL en tant que gardiens clés de ces écosystèmes. En s'alignant sur ces efforts internationaux, l'engagement des PACL du Bassin du Congo vise à garantir que les ressources financières parviennent directement aux PACL, leur permettant de sécuriser leurs droits, de protéger la biodiversité et de contribuer au développement durable dans la région. Ces ressources pourraient transiter à travers les mécanismes de financement suivants: le Partenariat RRI-REPALEAC-CLARIFI, le Fonds REPALEAC, Tenure Facility. Toutefois, il est souligné l'urgence de l'accès direct des communautés des PACL facilité par le mécanisme identifié d'ici 2030. Ceci constituerait un indicateur majeur du succès de l'Initiative "One Basin, One Vision" d'ici 2030.

Pour y parvenir, nous, représentants des peuples autochtones et communautés locales de huit (8) pays membres du REPALEAC (République Démocratique du Congo, République du Congo, Gabon, République centrafricaine, Cameroun, Tchad, Burundi et Rwanda), et membres de la coalition et des bénéficiaires des subventions CLARIFI- RRI dans le Bassin du Congo, partenaires techniques et financiers, responsables gouvernementaux et décideurs politiques, des institutions et initiatives d'Afrique centrale et du bassin du Congo (dont la COMIFAC, la CEAC, le PFBC, la Commission Climat du bassin du Congo), des principaux bailleurs des fonds pour la lutte contre les changements climatiques et organisations internationales, les organisations et fondations philanthropiques engagées dans la préservation de l'environnement et la défense des droits des peuples autochtones du Bassin du Congo;

Lançons l'appel à la communauté des bailleurs des fonds, aux gouvernements, aux institutions nationales, régionales et internationales ainsi qu'à tous les partenaires techniques et financiers à:

- **Institutionnaliser l'initiative "One Basin One Vision"** qui devra se tenir comme un cadre d'échanges, de coordination, de planification, et d'évaluation de progrès au cours des réunions des Parties du Partenariat pour les forêts du Bassin du Congo - afin de présenter les résultats, discuter des progrès, mobiliser les ressources et planifier les prochaines étapes.
- **Investir de manière ambitieuse et structurante dans la sécurisation foncière des Peuples Autochtones et des Communautés Locales.** Sans reconnaissance juridique claire et durable des droits fonciers, aucune politique climatique, forestière ou de biodiversité ne peut produire des résultats pérennes. La sécurisation des terres constitue le socle indispensable pour réduire les conflits d'usage, renforcer la gouvernance locale, stabiliser les territoires, et garantir la conservation à long terme des forêts du Bassin du Congo.
- **Investir dans le partenariat REPALEAC - RRI - CLARIFI** pour mener à l'échelle au travers de toute la région du bassin du Congo toutes interventions et résultats déjà en cours qui ont été présentés par ce partenariat durant cette rencontre "One Basin One Vision" tenue à Kinshasa.
- **Fournir un soutien renforcé au Fonds REPALEAC**, un mécanisme autochtone innovant, transparent et aligné sur les standards internationaux de gouvernance et de redevabilité, qui tient compte des sauvegardes sociales et environnementales. Ce Fonds est conçu pour canaliser les financements directement vers les communautés, réduire les intermédiaires, renforcer les capacités institutionnelles autochtones et assurer un suivi rigoureux des résultats. En soutenant ce mécanisme, les bailleurs contribuent à une architecture financière qui place les communautés au centre des décisions, garantit une allocation équitable des ressources et maximise l'impact sur la protection des forêts, la résilience climatique, la justice sociale et le bien-être collectif.
- **Assurer l'appui au renforcement des institutions autochtones**, afin de garantir une gouvernance inclusive, une gestion financière solide, une capacité d'action durable et une participation institutionnalisée aux politiques publiques nationales et régionales. Des institutions autochtones fortes sont essentielles pour représenter efficacement les communautés dans les processus décisionnels, assurer la transparence dans la gestion des ressources, coordonner les initiatives locales et régionales, et défendre les droits fonciers face aux pressions économiques,

politiques et environnementales. Le renforcement institutionnel n'est pas un complément : il est une condition fondamentale pour la durabilité des actions menées sur le terrain.

- **Soutenir l'organisation de la 3ème édition du Forum International des Peuples Autochtones d'Afrique Centrale (FIPAC).** Ceci constitue un cadre d'échanges à la base, tout en étant tout proche du contexte local des peuples autochtones et communautés locales.
- **Financer la résilience économique et climatique des communautés autochtones et locales**, car la conservation ne peut réussir que si les populations disposent des moyens de subsistance durables, équitables et compatibles avec la forêt. Cela implique de soutenir les économies locales, les initiatives communautaires, les innovations agroforestières, les chaînes de valeur durables et les mécanismes de gestion communautaire des ressources naturelles. Nous invitons également les bailleurs à accompagner une transformation structurelle profonde, en passant des projets fragmentés à des investissements institutionnels pluriannuels, de financements courts à des engagements durables, et d'une logique de bénéficiaires à la reconnaissance pleine et entière des Peuples Autochtones comme acteurs institutionnels, détenteurs de droits et partenaires stratégiques dans la protection du Bassin du Congo.

Enfin, nous invitons les différentes parties prenantes de considérer le présent appel comme une urgence vitale pour les peuples autochtones et communautés locales au profit des générations présentes et futures dans le Bassin du Congo.

Fait à Kinshasa, le 12 mars 2026

Les participants